



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4614

Approbation d'une convention de mécénat entre la Ville de Lyon / bibliothèque et Janod / Juratoys, dans le cadre de l'événement "Tu joues ou tu joues pas"

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMIN, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

**2019/4614 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MECENAT
ENTRE LA VILLE DE LYON / BIBLIOTHEQUE ET JANOD /
JURATOYS, DANS LE CADRE DE L'EVENEMENT "TU
JOUES OU TU JOUES PAS" (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **6 mars 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La loi n°2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations (article 238 bis du code général des impôts) a encouragé le mécénat d'entreprise, notamment au profit d'œuvres ou d'organisme d'intérêt général ayant un caractère culturel, en ouvrant droit à une réduction d'impôt de 60 % du montant des versements effectués par les entreprises, dans la limite de 5 pour mille de leur chiffre d'affaires.

Sur la base de ces dispositions et dans le cadre du développement de sa politique de mécénat, la Ville de Lyon / bibliothèque municipale de Lyon (BML) a élaboré un projet associant les acteurs économiques au développement du projet culturel de l'établissement.

Ces entreprises s'engagent à participer aux activités de l'établissement et le soutiennent dans l'organisation des expositions temporaires, des événements et animations proposés pendant la durée de ces expositions.

Du 1^{er} décembre 2018 au 16 mars 2019, la bibliothèque municipale de Lyon organise une exposition montrant la diversité et la densité du jeu, pratique culturelle à part entière. Le propos s'articule autour de plusieurs grandes questions : pourquoi on a envie de jouer... ou pas, comment les jeux s'inventent et se transmettent, et quelles en sont quelques-unes des pratiques d'aujourd'hui. L'ensemble des bibliothèques du réseau BML proposeront de nombreux rendez-vous pour partager le plaisir du jeu durant toute cette période.

Janod / Juratoys a manifesté le souhait d'être mécène de cet événement centré autour du jeu.

A ce titre, Janod, / Juratoys souhaite effectuer un don en nature d'une valeur de deux mille six cent cinquante-neuf euros (2 659 €) : don de 112 jeux, co-commissariat de l'exposition « comment un jeu vient au monde ? », réalisation graphique des panneaux de l'exposition, ...

Les contreparties qui seront apportées à Janod / Juratoys consisteront notamment :

- présence du nom et du logo de l'entreprise sur les supports de communication de l'évènement jeu : programme général de l'évènement « Tu joues ou tu joues pas », site web de la BML, article dans le magazine de la BML « TOPO » de janvier/février 2019 ;
- diffusion des affiches (30 exemplaires) et flyers (5000 exemplaires) conçus par le mécène dans le cadre de l'exposition « comment un jouet vient au monde » ;
- invitation au vernissage de l'exposition et à une matinée/rencontre.

Les conditions de ce mécénat sont formalisées dans la convention ci-après annexée. Les contreparties consenties par la Ville de Lyon dans le cadre de ce mécénat ont été strictement évaluées à 660 € et restent dans les limites de 25% admises par l'administration fiscale.

Vu la loi n°2003-709 du 1er août 2003 ;

Vu ladite convention de mécénat ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

Vu le rectificatif mis sur table :

Dans L'EXPOSE DES MOTIFS, paragraphe 6, lire :

- lire :

« A ce titre, Janod, / Juratoys souhaite effectuer un don en nature d'une valeur de **deux mille six cent cinquante-neuf euros (2 659 €)**: don de 112 jeux, co-commissariat de l'exposition « comment un jeu vient au monde ? », réalisation graphique des panneaux de l'exposition, ... »

- au lieu de :

« A ce titre, Janod, / Juratoys souhaite effectuer un don en nature d'une valeur de **huit mille euros (2 659 €)**: don de 112 jeux, co-commissariat de l'exposition « comment un jeu vient au monde ? », réalisation graphique des panneaux de l'exposition, ... »

DELIBERE

- 1- La convention de mécénat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / bibliothèque municipale de Lyon et Janod / Juratoys pour l'évènement « Tu joues ou tu joues pas », est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER